



attac

Le Courriel d'information

n°278 – Mardi 30 Octobre 2001.

C'EST QATAR QUI SONNE !

Dans ce numéro

1- Qatar à votre porte, en bas de chez vous !

Les mobilisations contre l'OMC et le nouveau cycle de négociations globales qui devrait voir le jour à Doha au Qatar si nous ne faisons rien, se précisent. Il s'agit d'une constellation d'événements partout en Europe et dans le reste du monde, au Moyen Orient, sur mer aussi... à Doha même, à laquelle nous vous invitons de participer afin que tous ensemble nous fassions la différence. En France, à 15h00 le 10 novembre, des tocsins improvisés réveilleront le pays, à Vigo en Espagne les militant(e)s camperont dans la ville à partir du 2 novembre et jusqu'au 10. Etes-vous prêt(e)s ?

2- L'OMC et la mondialisation « éthique »

Mais quels sont les résultats concrets de ce mécanisme vertueux du développement, du soi-disant libre-échange, piloté par de puissants groupes industriels et financiers, avec l'aval du pouvoir politique et ses grandes institutions internationales, le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, l'OCDE...? Dans son Rapport 1999, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) résumait bien le constat amer, partagé par ceux et celles que notre premier ministre qualifie péjorativement « d'anti-mondialistes »: « Le 20ème siècle s'achève dans un climat de crise et l'on s'interroge de plus en plus sur la validité des orientations préconisées au cours des dix dernières années. L'ampleur de la pauvreté humaine, à la fin de ce siècle est une insulte à la dignité humaine. La prochaine génération ne mérite pas de recevoir un tel monde en héritage ».

3- Dernières nouvelles des négociations en cours

Ca négocie, ça négocie. De rencontres, en discussions l'assaisonnement n'est pas encore tout à fait prêt même si les plats, eux, par contre sont des classiques : dégraissez-moi ça et libéralisez. Hum ?

4- Un regard latino-américain sur l'après 11 septembre

Le sociologue Emir Sader souligne dès le 17 septembre, que la politique du gouvernement Bush conduisait les Etats Unis à un isolement international alors que les mouvements de résistance au néolibéralisme bénéficiaient d'une large adhésion, et que brusquement les événements du 11 septembre les ont fait passer du statut de bourreau à celui de victime. Mais, souligne Emir Sader, ce n'est pas une action terroriste qui change l'histoire les Etats-Unis restent l'unique super puissance hégémonique ; il n'y a aucune force capable de la mettre véritablement en danger.

5- Après le 11 septembre le « Mouvement » persiste et signe.

Toutes ces difficultés sont avant tout des problèmes de croissance, inscrits dans une dynamique positive. Les "antiglobalisations" doivent simultanément faire face à une offensive politique conduite par les gouvernements sociaux-démocrates. L'Union européenne joue de la carotte de la cooptation et du bâton de la criminalisation. Le thème de la mondialisation sera l'objet de toutes les démagogues électorales. Mais il y a plus. L'UE cherche à affirmer un espace diplomatique face aux Etats-Unis, comme on l'a vu lors des conférences de Bonn sur le climat et de Durban sur le racisme.

6- Les Etats Unis et l'après 11 septembre

Si le gouvernement Bush désire sincèrement faire passer en justice les auteurs du 11 septembre sans se salir les mains de nouveaux crimes en cours de route, il jouira de l'appui du monde entier. S'il utilise la "Guerre contre le Terrorisme" pour couvrir l'hégémonie sur le monde d'un nouveau consortium de régimes politiques, du complexe militaire, et des intérêts économiques de groupes privés, le sol se dérobera sous leurs pieds.

7- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Qatar à votre porte, en bas de chez vous !

Avant tout signalons qu'en Galice (Espagne) une veille se mettra en place dans la ville de Vigo à

partir du 2 novembre. Elle durera jusqu'au 10 novembre. Des militant(e)s d'ATTAC Galicia et de Rcade Vigo vont établir un campement sur une place publique pour alerter la population. Nous souhaitons donc bonne chance et bon



attac

courage à ce campement militant. Vous pouvez envoyer vos messages de soutien à galicja@attac.org

Outre Vigo... vous nous retrouverez à Linz, Helsinki, à Aachen, Berlin, Bielefeld, Bremen, Cottbus, Dortmund, Frankfurt-Main, Frankfurt-Oder, Friedberg, Hamburg, Hannover, Kassel, Köln, Leipzig, Marburg, München, Münster, Nürnberg, Oldenburg, Rostock, Regensburg, Schwerin, Wiesbaden, à Reims, Manosque, Gap, Nice, Valence, Foix, Montpellier, Marseille, Lannion, Périgueux, Bergerac, Nyons, Valence, Nîmes, Bordeaux, Rennes, Peyrou, Grenoble, Cahors, Laval, Nancy, Metz, Lille, Dunkerque, Alençon, Bayonne, Strasbourg, Colmar, Chambéry, Rouen, Paris, Albi, Marseille, Limoges, en Guadeloupe, à Barcelone, à Genève et à Bern. Vous retrouverez des actions à Bruxelles, Londres, en Italie et en Norvège. Des actions ont été signalées à New York et dans différentes autres villes des Etats Unis, en Australie, au Canada, à Beyrouth, etc.

Des centaines d'organisations participent et organisent ces mobilisations dans toute l'Europe, des organisations syndicales suite à l'appel de la CISL et des associations. Les appels et les alertes se multiplient. Le Rainbow Warrior arrivera à Doha le 6 ou 7 novembre et passera par Dubaï le 3 novembre. Vous pourrez contacter Steve Shallhorn à bord du bateau camp1@svrw.greenpeace.org qui emportera 32 personnes d'une douzaine de pays. A Beyrouth, au Liban, des rencontres internationales à l'instigation d'organisations arabes, réuniront plusieurs centaines de délégué(e)s de tous les pays dès le début du mois de novembre : « Le Forum mondial sur l'OMC ». En France à l'Assemblée nationale un débat avec l'OMC sera organisé le 31 octobre par la Délégation de l'Assemblée pour l'Union européenne auquel vous pouvez assister. Des centaines de milliers de tracts seront distribués dans toutes les villes et bien entendu, les bonnes volontés sont toujours les bienvenues.

Et vous que faites-vous les 9 et 10 novembre ?

POUR EN SAVOIR PLUS & PARTICIPER : A l'occasion des mobilisations qui s'organisent dans le monde entier pour les 9 et 10 novembre contre un Nouveau Cycle de négociations à l'occasion de réunion de l'OMC à Doha (Qatar), nous vous invitons à consulter le site Internet qui est spécialement dédié à cet événement: <http://attac.org/nonewround> Les appels, les analyses, les documents officiels, les rendez-

vous, un quotidien sur l'OMC (inscription dès l'entrée du site)

L'OMC et la mondialisation « éthique »

Par Denis Horman

« Mondialisation éthique », c'est un des mots-clé de la lettre ouverte, adressée par notre premier ministre aux « anti-mondialistes ». « Ne pas freiner la mondialisation », recommande-t-il à ceux-ci, « mais l'encadrer éthiquement, là est le défi. Je l'appellerais « mondialisation éthique », un triangle formé du libre-échange, de la connaissance et de la démocratie. Ou en d'autres termes: le commerce, la coopération et la prévention des conflits ».

A l'instar des fabricants de l'idéologie néolibérale - groupes de lobbying des entreprises, experts des grandes institutions financières et économiques internationales, hauts fonctionnaires étatiques - Guy Verhofstadt serine les grandes évidences, pleines de bon sens: le développement est lié à la croissance - la croissance est conditionnée par le « libre-échange » ou encore par l'intégration des pays dans les échanges internationaux - cette intégration ne peut se faire que par la libéralisation sans entrave des capitaux, par les privatisations, la flexibilité du travail, bref par la soumission aux lois naturelles du marché - cette libéralisation est gage de développement. Ainsi, la boucle est bouclée.

Mike Moore, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), entonne régulièrement le même couplet: « L'OMC a été créée pour donner à chaque nation, chaque gouvernement membre, la possibilité d'élever les niveaux de vie, d'accroître la production et les échanges de marchandises et de services, et de promouvoir un développement durable ». Conscient que cette affirmation peut en laisser plus d'un sceptique, Pascal Lamy, Commissaire européen au commerce extérieur et négociateur à l'OMC, au nom des Quinze pays membre de l'Union européenne, ajoute toutefois: « Nous devons faire partager par des secteurs de l'opinion, jusque-là indifférents, notre conviction que cette libéralisation est bonne ».

Misère du capital !

Mais quels sont les résultats concrets de ce mécanisme vertueux du développement, du soi-disant libre-échange, piloté par de puissants groupes industriels et financiers, avec l'aval du pouvoir politique et ses grandes institutions



attac

internationales, le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, l'OCDE...? Dans son Rapport 1999, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) résumait bien le constat amer, partagé par ceux et celles que notre premier ministre qualifie péjorativement « d'anti-mondialistes »: « Le 20ème siècle s'achève dans un climat de crise et l'on s'interroge de plus en plus sur la validité des orientations préconisées au cours des dix dernières années. L'ampleur de la pauvreté humaine, à la fin de ce siècle est une insulte à la dignité humaine. La prochaine génération ne mérite pas de recevoir un tel monde en héritage ».

L'indignation, la révolte et les mobilisations internationales des nouveaux mouvements sociaux s'appuient sur la conviction forte « qu'un autre monde est possible ». Oui, le commerce et les investissements pourraient favoriser le développement. Oui, l'essor vertigineux des sciences et des techniques ou encore l'universalité effective de la production, des échanges, de la connaissance et de la communication pourraient offrir des possibilités inouïes de libération et permettre l'avènement d'une mondialisation sociale et éthique. Oui, l'augmentation continue de la richesse globale pourrait entraîner la satisfaction des besoins essentiels de tous les habitants de la planète et rendre ainsi effective l'application des droits humains fondamentaux. Oui, les gains de productivité et les profits plantureux, engrangés par les firmes multinationales, pourraient réduire substantiellement le temps de travail contraint et libérer la créativité citoyenne.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Le modèle néolibéral, capitaliste plus précisément, fait coexister, d'une manière de plus en plus criante, la précarité et la misère à un pôle, les profits et l'opulence à un autre. La liberté totale de circulation des capitaux, l'explosion du volume des transactions spéculatives et l'impunité des paradis fiscaux, la défiscalisation des revenus financiers et l'extension des fonds de pension privés, l'engrenage de la dette publique provoquent la montée du chômage, la dégradation des conditions de travail et le démantèlement des systèmes de protection sociale. Et cela, pas seulement au Sud de la planète, mais au Nord également. Ainsi, Guy Verhofstadt aurait pu signaler, dans sa « lettre ouverte aux antimondialistes » que, dans la riche Europe qu'il préside actuellement, 65 millions de personnes, sur une population de quelque 380 millions d'habitants, vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Derrière les chiffres frénétiques de la Bourse et de la spéculation financière, le pillage du tiers monde, les catastrophes écologiques, sociales, économiques, humaines, il y a, non pas les lois naturelles du marché, mais des rapports sociaux, des rapports de force, des intérêts radicalement divergents. Il y a la confiscation des grands moyens de production et d'échange, de la richesse sociale, du bien commun par une poignée de groupes économiques et financiers. Marx, en son temps, pointait déjà cette contradiction fondamentale, inhérente au mode de production capitaliste : la contradiction entre la socialisation du processus productif et l'appropriation privée des moyens de production et du profit par une minorité de personnes et de groupes. Cela révèle pleinement le caractère économiquement absurde, socialement intenable et démocratiquement inacceptable de ce système. Système conforté, dans ses oeuvres destructrices, par le pouvoir politique, par le type de mondialisation « éthique » prônée et assumée par nos gouvernements.

Réformer ou démettre l'OMC ?

La position adoptée par le Conseil des ministres, en préparation de la prochaine Conférence de l'OMC, prévue du 9 au 13 novembre prochain à Doha (Qatar) en est une des dernières illustrations. Cette position, reflétant la résolution d'une Commission sénatoriale, plaide pour la tenue de la Conférence et pour de nouvelles négociations qui devraient accorder une priorité au développement des pays pauvres, contribuer au respect des droits des travailleurs, des accords internationaux sur l'environnement, démocratiser l'OMC, etc.

Mais, peut-il en être ainsi ? Depuis sa création en 1995, l'OMC entend faire prévaloir les principes du « libre-échange » - c'est-à-dire la loi des plus forts - sur toute autre considération, quelle soit sociale, environnementale, culturelle, démocratique. L'OMC a mis en place deux mécanismes dévastateurs pour imposer le « libre-échange »: il s'agit de « la clause de la nation la plus favorisée » et de « la clause du traitement national », auxquelles sont soumis les 142 Etats membres de l'OMC. En fait, l'objectif fondamental de l'OMC - qui a été créée par les gouvernements des Etats les plus puissants et imposée aux autres - est de mettre en compétition toutes les économies du monde et de livrer des pans entiers de celles-ci à l'appétit des multinationales. Quand des activités de production ou des zones entières, à des niveaux de productivité différents, sont



attac

prises en concurrence directe, les plus fortes ne stimulent pas les autres, elles les écrasent. L'Accord du Gatt-OMC sur l'agriculture, avec l'ouverture des frontières dans les pays du Sud et leur mise en concurrence directe, a déjà ruiné des millions de paysans. L'Accord général sur le commerce des services (AGGS) a provoqué la privatisation de nombreux services publics et menace aujourd'hui des secteurs comme l'éducation et la santé. L'Accord sur les droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC) transforme le patrimoine génétique de l'humanité en marchandises et permet son accaparement par les multinationales. Pour couronner le tout, l'organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC, première cour de justice internationale au service des firmes multinationales et des Etats les plus puissants, peut déclarer contraires à la « liberté du commerce » les législations nationales en matière de droit au travail, d'environnement ou de santé publique et en demander la mise en sommeil ou l'abrogation.

Les mouvements pour une autre mondialisation prônent un autre modèle de développement, basé sur la satisfaction des besoins fondamentaux, démocratiquement déterminés. Cela implique, pour plusieurs d'entre eux, une appropriation et une gestion collective de l'économie, conditions pour une gestion démocratique de celle-ci.

Des alternatives concrètes

Et en attendant ! Des réseaux internationaux – comme ATTAC ou les Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions – ne se contentent pas de projeter la vision d'un autre modèle de société. Ils élaborent et popularisent, dans les débats et les mobilisations, des réponses, des alternatives qui se concrétisent, par exemple, par une redistribution globale de la richesse sociale, par une réforme en profondeur de la fiscalité (avec l'indispensable levée du secret bancaire, un impôt progressif sur les patrimoines et revenus, la fermeture des paradis fiscaux...), par l'arrêt des privatisations et le maintien et développement des services publics, par le rétablissement de mécanismes publics de contrôle des mouvements de capitaux, par l'annulation de la dette du tiers monde et la mise en place d'échanges commerciaux équitables, etc.

Au-delà du débat ouvert sur « réformer, soumettre ou démettre l'OMC », le mouvement contre la mondialisation libérale avance des

exigences immédiates : le refus aujourd'hui d'un nouveau cycle de libéralisation et de toute extension des pouvoirs et domaines de compétence de l'OMC ; une évaluation, avec la pleine participation des associations citoyennes, du bilan, ainsi que des règles et pratiques de cette organisation depuis sa création ; sa subordination aux chartes internationales comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, et aux conventions internationales relatives aux droits économiques, sociaux et culturels, aux normes sanitaires et environnementales.

Les nouveaux mouvements sociaux internationaux, diversifiés et porteurs d'espoir, comprennent que c'est à travers les résistances, les mobilisations et les luttes – qui n'ont rien à voir avec la « violence gratuite » - que les choses peuvent changer. Conscients également que la lutte, tous azimuts, engagée contre le terrorisme par les Etats-Unis et leurs alliés, les placent devant de nouveaux défis. Le 24 septembre dernier, dans un discours devant l'Institut d'Economie Internationale, l'Ambassadeur américain du Commerce, Robert Zoellick posait les bases d'un nouveau McCarthisme, visant les « anti-mondialistes ». « Les terroristes haïssent les idées dont l'Amérique s'est fait le champion autour du monde », a-t-il dit. « Il est inévitable que les gens se demandent s'il y a des connections intellectuelles avec d'autres qui ont déclenché la violence vis-à-vis de la finance internationale, la mondialisation et les Etats-Unis ». Le 19 septembre, la Commission européenne a proposé au Conseil des ministres de l'UE une proposition de loi (décision-cadre) relative à la lutte contre le terrorisme. L'article 1 annonce la couleur par une définition très large de l'infraction terroriste : « lorsque l'auteur les commet de façon illicite dans le but de porter gravement atteinte, notamment par l'intimidation de la population ou de détruire les structures politiques, économiques ou sociales d'un pays ou d'une organisation internationale ».

« Quelle sera alors l'attitude des autorités de poursuivre à l'égard des organisations pacifiques, des mouvements syndicaux ou anti-mondialistes qui veulent protester », se demande Olivier De Schutter, secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme -section belge-, attirant, aux côtés d'Amnesty International, l'attention contre le risque d'une réduction drastique des droits fondamentaux ?

Denis Horman, chargé de recherches au GRESEA, Membre d'Attac-Belgique et auteur de



attac

«Mondialisation Excluante, nouvelles solidarités, soumettre ou démettre L'OMC», Ed. L'harmattan – Gresea - Cetim, 2001, 160pp. Article publié en collaboration avec le journal d'ATTAC Liège liege@attac.org

Dernières nouvelles des négociations en cours.

Ces documents ont été publiés la semaine dernière dans le quotidien d'informations de la liste nonewround : Inscription dès l'entrée du site <http://attac.org/nonewround>

Ils sont accessibles en français grâce au travail des traducteurs bénévoles : Philippe Agard, Thomas Boivin, Martine Defontaine, Jean Pierre Renard coordinat@attac.org

1- A LA SUITE DE L'OPPOSITION DES PAYS MEMBRES, L'UNION EUROPEENNE RETIRE UNE PROPOSITION DE COMPROMIS SUR LES DPI

Selon des sources bien informées, l'Union Européenne a initié puis retiré après des pressions exercées par les états membres une proposition informelle destinée à résoudre le différend qui est apparu entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés au sujet d'une déclaration ministérielle sur la relation entre les mesures de santé publique et les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce sur les brevets médicaux.

L'éphémère proposition de l'Union Européenne était très proche d'un texte proposé par les pays en voie de développement destiné à exempter les mesures de santé publique des procès intentés dans le cadre du protocole sur les Droits de Propriété Industrielle.

Selon des sources proches, l'Union européenne a proposé un texte destiné à obtenir l'accord des ministres sur le fait que " rien dans le protocole sur les DPI n'empêche les membres de rechercher et d'atteindre des objectifs de santé publique ". La proposition précisait ensuite " En conséquence, le protocole sur les DPI devra être interprété de manière à améliorer dans les pays membres l'accès à des médicaments accessibles à tous dans le cadre d'objectifs de santé publique ".

Mais cette proposition, initiée au cours de consultations informelles à Genève le jour de la déclaration du 21 octobre a été retirée un jour plus tard à la suite d'objections de la part d'états membres, dont le Royaume Uni, les Pays Bas, l'Allemagne qui ont argué que cette proposition

affaiblirait les procédures de dépôt de brevet de propriété industrielle, selon des sources gouvernementales, privés, et non-gouvernementales.

Un représentant de la Commission cependant a rejeté ce compte rendu comme étant de la " désinformation " , et soulignant qu'il y a beaucoup de reculs et d'avancées dans ce type de négociations, ce qui explique que les négociateurs puissent changer d'avis sur un problème donné.

La déclaration sur les DPI et la santé publique se présente comme l'une des questions les plus difficiles sur lesquelles les ministres devront se prononcer à la conférence ministérielle de Qatar. L'industrie pharmaceutique est absolument opposée à tout assouplissement de la législation sur les brevets. Pendant ce temps les activistes de la santé font monter la pression aux Etats Unis afin de passer outre une législation sur les brevets qui bloquent l'accès à des médicaments meilleur marché pour traiter des pandémies comme le sida, en et prévoient entre autres actions une manifestation contre le délégué américain au commerce Robert Zoellic.

Les pays en voie de développement sont solidement unis sur cette question et préviennent qu'ils en feront un point très clairement politique, qui laisse mal augurer de la conférence ministérielle. Il est possible que leur cause se trouve soutenue par les menaces émises au Canada et aux Etats Unis d'ignorer les brevets qui contrôlent les médicaments contre l'anthrax, menaces exprimées lors d'une tentative menée par ces gouvernements auprès du détenteur du brevet pour obtenir un prix plus bas.

Les pays en voie de développement avaient adhéré immédiatement à la proposition de l'Union Européenne comme offrant une issue possible à l'affrontement de plus en plus tendu qui apparaît au sujet de la déclaration sur les DPI et la santé publique . Les Etats Unis et la Suisse sont violemment opposés à la proposition, soutenue par le Brésil , l'Inde et les pays africains, qui demande que " rien dans le protocole sur les DPI n'empêche les états membres de prendre des mesures de santé publique ". Les pays en voie de développement ont été déçus par le dernier texte du président général du conseil , Stuart Harbinson qui ne faisait que réaffirmer la flexibilité existante dans l'accord des DPI.



attac

Selon le texte de Harbinson du 21 octobre, les ministres " soulignent que le protocole sur les DPI autorise les gouvernements à prendre des mesures pour [protéger la santé publique] [pour permettre l'accès aux médicaments à des prix raisonnables]. A cet égard nous réaffirmons le droit des membres de l'OMC d'utiliser les clauses du protocole sur les DPI qui prévoit une certaine flexibilité dans cette perspective, comme faisant partie intégrante de notre engagement pour le protocole dans son ensemble.

Les crochets dans le texte reflètent le souhait des pays en voie de développement d'une plus grande attention accordée à la santé publique, plutôt que l'accent mis plus précisément sur les médicaments qui représente la position des pays développés. Des sources du côté de l'industrie soulignent que ce souhait d'une vision plus large qui concernerait toute la santé publique est destinée à opérer les coupes les plus larges possibles dans le protocole sur les DPI pour permettre des mesures qui seraient étiquetées mesures de santé publique. Les pays en voie de développement et les militants pour la santé publique répliquent qu'ils veulent une déclaration claire spécifiant que la protection des brevets et la santé publique sont deux domaines de préoccupation distinctes et séparées pour les membres de l'OMC.

Afin d'atténuer les inquiétudes soulevées par leur programme d'action dont on pense qu'il chercherait à miner le protocole sur les brevets, les pays en voie de développement ont également produit des textes qui réaffirment leur soutien au protocole. Mais ce à quoi ils ne peuvent renoncer est une déclaration qui s'articulerait très clairement avec leur proposition initiale, garantissant que les réglementations des DPI ne s'opposent pas aux mesures de santé publique. Les Etats unis et la Suisse, avec quelque soutien du Canada, du Japon, de l'Australie, se sont opposés constamment à ce type de texte. Les observateurs ne voient donc guère d'espoir d'un compromis.

" C'est vraiment un problème vital " dit une source du milieu industriel " cela aboutira à un échec "

Soit la déclaration confortera les aménagements du protocole DPI telles que les licences obligatoires ou les provisions pour des importations parallèles, comme le veulent les Etats unis, ou alors elle produira un acte politique général qui empêcherait le protocole y compris les licences obligatoires et les

importations parallèles actuelles de limiter les mesures de santé décidées par les gouvernements.

L'importance accordée à cette déclaration est d'autant plus grande que les efforts menés par les pays en voie de développement pour obtenir des éclaircissements sur les licences obligatoires et les importations parallèles n'ont pas progressé, essentiellement en raison de la résistance menée par les américains. Les responsables et les observateurs pensent de plus en plus que la déclaration ne résoudra aucun de ces problèmes et qu'ils feront l'objet d'une décision à la réunion ministérielle de 2003.

Le dernier texte d'Harbinson par exemple oblitère toute tentative de clarifier comment un pays dénué d'infrastructures de production de médicament peut utiliser les clauses des licences obligatoires en accordant une licence pour la fabrication de substituts génériques meilleur marché à un pays tiers. Le projet précédent qui avait été examiné le 11 octobre prévoyait pour ces pays une possibilité limitée d'exercer ce droit.

Un pays tiers pourrait fournir à un autre pays en situation d'urgence nationale des médicaments qui seraient produits en surplus de ceux fabriqués pour le marché national, procédure qui contourne l'article 3.1 du DPI qui exige que les licences soient utilisées pour le marché local. Mais les textes prévoient également des protections supplémentaires par exemple que l'entreprise doit obtenir l'autorisation auprès du détenteur du brevet par contrat commercial. Pour les pays qui fabriquent leurs propres médicaments sous licence obligatoire cette exigence est levée en cas d'urgence nationale.

L'Union Européenne a aussi fait une tentative pour résoudre ce problème mais la proposition a également été retirée à la suite d'objections des états membres. Au cours d'une rencontre avec les chefs de délégation le 19 octobre en Allemagne, le Royaume Uni et les pays Bas ont critiqué la position européenne comme affaiblissant le protocole sur les DPI .

L'union européenne voulait accorder cette licence dans le cas où le prix du médicament générique est moins élevé que celui du prix de vente suggéré par le fabricant de la version brevetée du médicament, et limiter ce droit aux cas d'urgence nationale. Cette proposition européenne aurait autorisé ce nouvel assouplissement des règles des DPI sous l'article



attac

30 qui prévoit des " exceptions limitées " à la réglementation du DPI à condition que ces exceptions ne portent pas " un préjudice déraisonnable " aux intérêts des détenteurs de brevets.

Les pays en voie de développement ne considèrent aucune de ces propositions comme suffisante et s'en tiennent à des textes qui donneraient effectivement aux pays dénués d'infrastructure de fabrication les mêmes droits qu'à ceux qui possèdent les capacités de production des médicaments génériques.

2- Harbinson, 21 octobre, texte sur l'ADPIC
Date : 26 octobre, 2001
21 octobre 2001

Éléments pour la préparation d'une déclaration sur la propriété intellectuelle et (l'accès aux médicaments) (la santé publique).

1. Nous reconnaissons la gravité des crises de la santé publique qui affectent de nombreux pays en développement et sous-développés, en particulier celles qui résultent du VIH/SIDA et d'autres pandémies.

2. Nous insistons sur la nécessité de mettre en oeuvre l'Accord sur les Aspects des Droits de la Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce (ADPIC) établi par l'O.M.C. et de le comprendre comme une partie d'une action plus large pour traiter ces problèmes au plan national et au plan international.

3. Nous reconnaissons que la protection de la propriété intellectuelle est importante pour le développement de nouveaux médicaments, mais également que cette protection peut affecter le prix des médicaments. C'est pourquoi nous reconnaissons la nécessité de l'existence, au sein des systèmes de propriété intellectuelle, d'un équilibre approprié entre d'un côté l'objectif de promouvoir de nouveaux médicaments et d'optimiser l'accès aux médicaments existants, et de l'autre la nécessité d'adopter des mesures touchant les systèmes de propriété intellectuelle, de manière à faciliter l'accès aux médicaments existants.

4. Nous soulignons que l'accord sur l'ADPIC doit permettre aux gouvernements de prendre des mesures de protection de la santé publique (pour garantir l'accès aux médicaments à des prix abordables). Dans cette perspective, nous réaffirmons le droit des membres de l'O.M.C. d'utiliser à plein les dispositions de l'accord sur l'ADPIC, qui prévoient la flexibilité, ce droit étant

partie intégrante de notre engagement global dans l'accord sur l'ADPIC

5. Dans le but de faciliter l'utilisation de cette flexibilité en offrant un meilleur appui légal, nous acceptons les précisions suivantes sur les dispositions de l'accord sur l'ADPIC, tout en garantissant les droits et obligations des membres à l'égard de cet accord :

* Toute disposition de l'accord sur l'ADPIC doit être comprise en conformité avec les règles ordinaires d'interprétation du droit international telles qu'elles figurent dans la Convention de Vienne sur le Droit des Traités. Aux fins d'asseoir "l'objet et le dessein" de l'accord sur l'ADPIC sur la Convention de Vienne, toute disposition de l'accord sur l'ADPIC sera en particulier interprétée à la lumière des articles 7 et 8.

* Chaque membre a le droit de permettre un autre usage du contenu du brevet sans l'autorisation du détenteur des droits, ce qui inclut l'utilisation par le gouvernement ou par un tiers autorisé par le gouvernement. Chaque membre est libre de déterminer les fondements qui justifient cette utilisation.

* En cas d'urgence nationale, ou de circonstances d'extrême urgence ou d'utilisation publique à but non-lucratif, les membres de l'O.M.C., conformément à l'article 31(b), peuvent permettre l'utilisation sans l'autorisation du détenteur des droits et sans que l'utilisateur se soit efforcé d'obtenir l'autorisation du détenteur des droits. Sans préjuger du droit de chaque membre de déterminer ce qui constitue une urgence nationale ou des circonstances d'extrême urgence, ou encore les crises de santé publique, y compris celles qui ont trait au VIH/SIDA et à d'autres épidémies.

* L'effet des diverses dispositions de l'accord sur l'ADPIC qui touchent à l'épuisement des droits de la propriété intellectuelle est de laisser chaque membre libre d'établir son régime propre pour cet épuisement, en fonction des dispositions des articles 3 et 4 concernant le MFN et le traitement national.

6. Nous accueillons favorablement les démarches visant à rendre les médicaments abordables grâce à une baisse des prix ou des plans d'aide aux pays en développement et aux pays sous-développés, et nous encourageons les membres à prendre des mesures pour empêcher le détournement de ces médicaments sur d'autres marchés.



attac

Cas des pays à la capacité industrielle limitée qui ne peuvent pas observer l'obligation de brevet.

Paragraphes concernant d'autres sujets.

Harbinson, 11 octobre, projet sur l'ADPIC et Santé

Date : 26 octobre 2001

Les propositions du Président l'ADPIC et Santé (11 octobre)

Réaffirmant leur engagement pour la mise en oeuvre de l'accord sur l'ADPIC et notant que la présente déclaration ne peut affecter les droits et obligations contenus dans l'accord sur l'O.M.C. ;

les Ministres déclarent :

Premier point : le lien global entre l'accord sur l'ADPIC et les mesures de protection de la santé publique et assurant l'accès aux médicaments. (pas de texte prévu)

Deuxième point : les considérations touchant à l'interprétation des dispositions de l'accord sur l'ADPIC qui permettent la flexibilité.

Chaque disposition de l'accord sur l'ADPIC doit se lire avec les règles d'usage du droit international telles qu'elles figurent dans la Convention de Genève sur le Droit des Traités. A cet égard, en affirmant "l'objet et le dessein » de l'accord sur l'ADPIC (dans les termes de l'article 31 de la Convention de Vienne).

*(il sera tenu entièrement compte de toute disposition s'appliquant à l'accord sur l'ADPIC, en particulier les articles 7 et 8.

*(chaque disposition de l'accord sur l'ADPIC doit être lue à la lumière des articles 7 et 8 de l'accord).

*(seront pris en totale considération les buts et les limites exprimés dans le préambule, les articles 7 et 8 et les autres dispositions de l'accord sur l'ADPIC).

Troisième point : les raisons définissant les brevets obligatoires et l'utilisation par les gouvernements :

Chaque membre (a le droit de) (peut) permettre d'autres utilisations du contenu d'un brevet assujetti aux dispositions de l'article 31

sans l'autorisation du détenteur des droits, y compris l'utilisation par le gouvernement ou par un tiers autorisé par le gouvernement. Chaque membre a le droit de déterminer les raisons autorisant cette utilisation.

Troisième point (2) : les circonstances autorisant l'absence de recherche volontaire préalable à la recherche d'une licence obligatoire ou à l'autorisation de l'utilisation par le gouvernement :

En cas d'urgence nationale ou de circonstances d'extrême urgence, l'accord sur l'ADPIC reconnaît le droit de chaque membre de délivrer des brevets obligatoires sans faire la démarche préalable de rechercher un brevet volontaire. Sans préjuger de ce qui constitue une urgence nationale ou des circonstances d'extrême urgence, les Ministres notent que les crises de santé publique, y compris celles qui ont trait au VIH/SIDA et à d'autres épidémies sont au nombre de telles situations.

Troisième point (3) : Cas des pays à la capacité industrielle limitée

Si l'économie nationale d'un membre qui a déclaré une situation d'urgence nationale ou une circonstance d'extrême urgence au sens prévu dans l'article 31(b) possède une capacité insuffisante pour produire un article breveté conforme à un permis obligatoire, il conviendra qu'un autre membre fournisse toute aide nécessaire au premier en s'efforçant d'obtenir l'autorisation du détenteur des droits sur des bases et des conditions commerciales raisonnables ; et si de tels efforts n'ont pas abouti dans des délais raisonnables (prenant en compte la gravité de l'urgence médicale impliquée), le deuxième fournira au premier l'excès de produit breveté qui ne présente pas un caractère de nécessité sur son marché national afférent au permis obligatoire, en fonction de l'application des garanties procédurales prévues à l'article 31.

Quatrième point : Fin des droits de la propriété intellectuelle et des importations parallèles

Chaque membre est libre, en fonction des dispositions des articles 3 et 4 de l'accord sur l'ADPIC, d'établir son propre régime pour la fin des droits de la propriété intellectuelle (étant bien entendu que l'épuisement traite des cas où les articles auxquels les droits s'appliquent ont été mis sur le marché par le détenteur des droits ou avec son consentement).



attac

OU

Sans préjuger du régime de fin de droit choisi par un membre, nous reconnaissons que l'article 28.1 fournit un droit exclusif d'importation pour les produits pharmaceutiques brevetés ; que l'accord sur l'ADPIC, conformément à l'article 6, ne fournit pas un mécanisme de contestation du régime de fin de droit qu'un membre considère comme étant de son meilleur intérêt, du moment que ces pratiques observent les articles 3 et 4 ; et que des droits de brevet ne sont pas épuisés dans un marché à moins que les articles auxquels ces droits s'appliquent aient été mis sur le marché avec le consentement du détenteur des droits.

ET

Quel que soit le régime de fin de droit choisi, les membres (sont encouragés à prendre) (prendront) (toutes mesures nécessaires) pour empêcher (la fourniture) (l'importation) (à des prix arrangés) à des prix cassés ou empêcher des plans d'aide (privant ceux à qui les articles étaient destinés pour les fournir à des marchés auxquels ils n'étaient pas destinés) (empêcher que les articles quittent le marché auquel ils étaient destinés à l'origine ou (re)viennent sur des marchés auxquels ils n'étaient pas destinés)

Cinquième point : paragraphes de transition

(pas de texte fourni)

3- LE NOUVEAU BROUILLON DE LA DECLARATION DE L'OMC EMPLOIE LA RUSE SUR DES THEMES DIFFICILES

Date: 26 Octobre 2001

La nouvelle déclaration du Président du Conseil Général de l'Organisation Mondiale du Commerce, Stuart Harbinson, attendue aujourd'hui (26/10), aspire à surmonter la résistance aux demandes de l'Union Européenne concernant les négociations sur l'investissement et la concurrence, en proposant de retarder le départ des négociations de 2 années. Ce sursis durerait jusqu'au cinquième sommet ministériel de l'OMC, en 2003, date à laquelle les pays décideraient de s'engager ou non dans les négociations.

La proposition d'Harbinson inclura aussi une approche à deux niveaux sur les problèmes environnementaux, une autre priorité européenne, afin de préserver la possibilité de négociations effectives. Les propositions

d'Harbinson pour une déclaration ministérielle révisée ont été livrées dans une série de réunions informelles entre les dirigeants des différentes délégations cette semaine.

Les nouvelles procurations pour l'investissement et la concurrence remplaceront le vieux brouillon de déclaration, qui appelait à un choix entre des négociations sur le champ ou simplement une étude poussée. Selon cette proposition, les pays pourraient choisir de ne pas prendre part aux négociations. Mais ils seraient aussi autorisés à choisir leur réintégration dans l'accord à une date ultérieure.

La proposition restera muette, cependant, sur ce qui constitue une masse critique pour les négociations – combien de pays devraient s'engager pour que l'on puisse poursuivre les négociations. La rédaction du nouveau brouillon pourrait aussi préserver une certaine ambiguïté, si les ministres à Doha décident de lancer les négociations, autorisant à la fois les demandeurs et les opposants à repartir chacun de leur côté avec leur interprétation, selon une source informée.

Bien que cette proposition n'ait pas encore complètement surmonté les objections venant de l'Inde et d'autres opposants, l'Union Européenne, le Japon et d'autres demandeurs ont signalé qu'ils pouvaient faire avec cette formule de participation/non participation. Mais ils ont fait savoir que leur préférence allait plutôt au lancement immédiat de négociations inclusives.

Mais les pressions de l'Union Européenne en faveur d'un engagement à négocier, dès ce sommet, sur les problèmes d'environnement, risquent de faire long feu dans le prochain brouillon d'Harbinson, qui appellera probablement à une étude plus poussée de ces problèmes par le Comité pour le Commerce et l'Environnement... avec la " possibilité " que les propositions du comité mènent à d'autres négociations. Les Officiels ont dit que ceci constituait, au mieux, la limite acceptable pour la plupart des pays, faisant remarquer qu'en regard du brouillon précédent du texte d'Harbinson la déclaration allait déjà dans le sens des positions européennes. " En fin de compte, la majorité accepterait cela [la proposition], bien que ce soit à la limite de l'acceptable ", a dit un officiel.

Les officiels de l'UE continuent cependant de soutenir que l'absence d'obligation de négocier sur l'environnement, dans la déclaration finale



attac

approuvée à Doha, pourrait constituer un motif de rupture de l'accord. La formulation proposée par Harbison dans le nouveau brouillon de la déclaration est totalement insuffisant, selon l'UE.

L'agriculture reste un sujet litigieux, mais le nouveau brouillon de la déclaration risque fort de rester inchangé. Les points de contentieux – que la déclaration appelle ou non pour une "annulation progressive" des subventions à l'exportation, quel poids elle donnera aux intérêts non-commerciaux tels que la sécurité alimentaire – seront donc vraisemblablement soulevés par l'UE lors de la réunion de Doha.

Concernant l'application de l'accord, Harbinson a proposé que sa nouvelle déclaration soit susceptible de fondre les demandes des pays en voie de développement dans la structure déjà existante des négociations – les règles de dédouanement au commerce, l'agriculture, les services, ainsi que les traitements spéciaux et différentiels – si elles sont laissés hors du lot des concessions qui seront approuvées à la réunion de Doha.

Les problèmes qui ne rentrent pas dans ces catégories seraient envoyés aux blocs secondaires avec des délais spécifiques pour les décisions, respectant toutefois le canevas prévu par le brouillon de Harbinson. Ce plan a l'appui du Quad, mais généralement, les PVD lui préfèrent une des deux voies distinctes alternatives pour leur agenda. L'Inde s'est inquiétée de l'alignement de l'agenda des applications sur celui plus général de l'agenda des négociations, ceci pouvant bloquer les progrès dans la lutte anti-dumping et les demandes de subsides si les USA réussissent dans leur combat contre une obligation à négocier (cf. histoire relative à ce sujet).

Au lieu de cela, le Groupe mené par l'Inde, le Pakistan et la Malaisie, veut une procédure spéciale avec une décision en un an sur les demandes, recherchant ainsi une plus grande flexibilité pour les PVD envers les accords déjà existants, ou une contrainte accrue sur les mesures qui pourraient affecter leurs exportations.

Dans une réunion des chefs de délégation sur l'application de l'accord cette semaine, le Brésil a offert une solution alternative qui mettrait les 100 demandes singulières dans une aire de négociations séparée, tout en faisant partie du simple ordre du jour avec les autres sujets de négociation. Bien que la proposition était initialement limitée aux demandes d'application

existantes, les officiels ont laissé entendre que les nouvelles, telles que celles récemment avancées par les pays les moins développés, pourraient difficilement être exclues.

S'agissant d'un premier lot de mesures qui seraient annoncées à Doha, Harbinson devait publier un article séparé dès aujourd'hui (26/10) qui serait placé devant les ministres pour une décision à Doha. Il sera très largement constitué des éléments d'un papier d'application qu'il a fait circuler les 26 Septembre pour les décisions à ou avant Doha, mais rassemblées dans un seul paquet pour l'accord à la réunion des ministres. Les PVD ont rejeté le premier paquet de décisions comme insuffisantes, espérant voir s'intensifier la pression pour de concessions plus significatives à Doha, particulièrement dans les textiles et l'anti-dumping. Cette stratégie ne semble pas avoir beaucoup réussi.

Quelques uns des éléments de la liste des applications initiales proposées par Harbinson seront probablement absentes du prochain brouillon, selon certaines sources. Les candidates les plus probables à l'oubli sont quelques unes des demandes appelant à plus d'accès au marché des textiles ou de plus grandes contraintes sur l'anti-dumping, celles auxquelles les USA s'opposent. Les pays du Quad ont fourni une courte liste d'ajouts qui pourraient venir en plus des concessions annoncées à Doha et l'Inde a présenté une liste plus longue de demandes pour un accord urgent, mais il ne reste qu'une chance minime que ce soit approuvé.

Harbinson envisage aussi quelques ajouts à la liste d'applications, selon des sources informées. Un ajout probable aura à voir avec la marche à suivre pour atteindre des accords d'équivalence pour les mesures sanitaires et phytosanitaires des partenaires commerciaux. Le Comité sur l'Accords pour les mesures sanitaires et phytosanitaires est tombé d'accord cette semaine sur un texte soulignant la marche à suivre pour atteindre des accords d'équivalence.

Sur l'investissement et la concurrence, deux questions ne seront probablement pas évoquées dans le nouveau brouillon. On ne sait pas si le texte d'Harbinson définira une date butoir pour la période de choix, durant laquelle les pays pourront déclarer ne pas vouloir adhérer aux nouveaux accords. La seconde question est quels pays y seraient autorisés.

Les Etats-Unis se sont inquiétés de ce que certains pays pourraient affaiblir les règles



attac

durant les négociations, pour finalement choisir de se retirer à la fin. Harbinson a aussi proposé que tous les pays soient autorisés à choisir l'option de se retirer, mais l'UE a dit que cela devrait être limité aux PVD.

Le nouveau texte d'Harbinson prévoit que les engagements contractés par les membres qui optent pour l'accord soient étendus selon le principe de la nation la plus favorisée à tous les membres de l'OMC.

Un regard latino-américain sur l'après 11 septembre.

Par Denise Mendez.

Si l'on en croit les médias occidentaux, le monde entier, à l'exception des islamistes, a adopté l'interprétation officielle des événements, soutient la réponse militaire, et accepte la qualification de cette guerre de " Justice immuable ". Or, dès le 12 septembre, alors que les grands médias prenaient un ton d'apocalypse, se découvraient une parenté faisant dire " nous sommes tous américains " s'abandonnaient à un pathos qui excluait l'exercice de la raison, l'Amérique Latine faisait entendre une voix dissonante dans ce concert occidental, dissonante par sa rationalité. Cette voix venait troubler le consensus qui en quelques heures avait établi un camp du Bien et du Mal, en replaçant cet événement hors norme et terrible dans la série des événements terribles et hors normes qui ont terrorisé tant de peuples au cours des dernières décennies, elle faisait appel à la mémoire à un moment où l'Occident et ses médias semblaient atteints d'amnésie. La première voix venait du Chili, elle évoquait un certain 11 septembre 1973 où à la même heure, la même terreur avait frappé les habitants de Santiago, aussi innocents que ceux de New York et elle rappelait que cette terreur était co-organisée par le gouvernement des Etats-Unis, en vue de renverser le gouvernement de Salvador Allende. Cette déclaration de l'Alianza Chilena por un Comercio Justo y Responsable, faisait descendre l'événement du registre du mythe vers le registre du politique .

Les Latino-américains qui ont, à l'instar d'autres peuples, une longue expérience de la terreur, en particulier la terreur d'Etat, savent qu'elle a une fonction politique quelque soient ses travestissements.. Du fait même de leur douloureuse expérience du phénomène, les Latino-américains s'étonnent de l'étonnement des Nord-américains qui se croyaient à l'abri de ces maux, et le CONICET (CNRS d'Argentine)

lance une adresse aux citoyens des Etats Unis " comment te sens-tu yankee, lorsque l'horreur s'installe chez toi et non dans le living du voisin ? " les invitant à imaginer la panique, les bâtiments en flammes, le regards des innocents errants couverts de sang et de poussière, dans les rues de Panama de Santiago et de tant d'autres lieux dans le monde frappés par les bombes et envahis par les troupes des Etats-Unis. Mais surtout les Latino-américains les invitent à ne pas se contenter d'une version religieuse des causalités et à chercher la cause profonde de ces actes plus loin dans l'histoire des rapports que les Etats-Unis entretiennent avec les pays extérieurs au monde occidental.

Ainsi, hormis le ralliement officiel des gouvernements, l'opinion exprimée par les organisations et personnalités appartenant à l'ensemble du mouvement de résistance au néolibéralisme, a vivement désavoué les attentats non seulement criminels mais totalement néfastes à la progression de la conscience critique qui se trouvait précisément en pleine ascension . Mais en même temps, elle met en doute la version officielle des événements, elle relativise le rôle des courants religieux, elle refuse le chantage de la doctrine " qui n'est pas avec moi est avec mon ennemi " qui méprise la souveraineté des Etats, elle dénonce la réponse guerrière dans laquelle elle voit la continuité de mise en œuvre d'une entreprise de domination géostratégique, enfin elle met en évidence la banalisation de l'usage instrumental du terrorisme et le possible retournement de cet usage par l'Etat le plus fort.

La DISTANCIATION

Les Latino-américains une fois passés les premiers instants de surprise, n'ont pas cru vraiment à la faiblesse du colosse sur laquelle se répandaient les médias. Les questions ont fusé : que s'est il vraiment passé, peut-on croire que l'espace aérien ait été mis hors contrôle de l'Etat pendant plus d'une heure ; ainsi le général d'aviation Oswaldo Dominguez commandant des Forces aériennes de l'Equateur, formé aux Etats-Unis, estimait que la version officielle n'était guère crédible et s'interrogeait sur le rôle des services spéciaux et celui de l'appareil militaire. La désignation rapide des coupables, la découverte de documents en arabe qu'ils auraient abandonnés à l'aéroport ont été reçus avec quelque suspicion. Et l'interrogation " et si Ben Laden était un bouc émissaire ? " est revenue souvent . Le 24 septembre l'Agence ALAI de Quito " le terrorisme comme bonne affaire " . il écrit les nord-américains sont



attac

actuellement soumis au bombardement d'une campagne anti-terroriste.. qui a pour effet de distraire l'attention des scandales comme la fuite d'une prison de Floride de Carlos Lehder, l'un des plus importants narco-trafiquants colombiens, ou comme le procès pour escroquerie qui pèse sur des personnages comme Hugh Rotham le frère d'Hillary Clinton, et surtout contribue à réagir au krack économique en cours.

Les commentateurs latino-américains se posent la question " à qui profite le crime " et ils découvrent que le crime profite essentiellement au gouvernement des Etats-Unis, au président Bush dont la douteuse élection s'est trouvée légitimée en quelques jours, et à qui les éditorialistes ont découvert une stature d'homme d'Etat alors que jusqu'ici, comme Susan Sontag ils ne lui reconnaissaient que de très modestes facultés intellectuelles.

Les premiers commentateurs, comme 'Alianza chilena por un Comercio justo y responsable, l'évêque Federico Pagura de Rosario en Argentine ou Attac –Argentine, tout en dénonçant sans équivoque ces actes terroristes estiment que le sens du choix des cibles, le cœur symbolique du capitalisme financier et le cœur du militarisme nord-américain, n'échappe pas aux peuples d'Amérique latine qui pâtissent de l'un sous la forme de l'ajustement structurel néo-libéral et de l'autre sous la forme des multiples invasions coups d'Etat ou assassinats politiques qu'il a inspirés.

Ainsi, dès le lendemain des attentats, les Latino-américains qui sont totalement étrangers au monde musulman et plus encore au mouvement islamiste ont analysé ces événements à partir des paramètres qui constituent le cadre de leurs relations avec les Etats- Unis depuis la doctrine de Monroe qui veut que l'Amérique Latine soit l'arrière cour des Etats-Unis. Et, lorsque le président des Etats-Unis a promis une vengeance sanglante, ils se sont rappelés la phrase de Bolivar prononcée en 1829 au début de la campagne militaire contre le Mexique lui arracher le Texas " Les Etats-Unis semblent destinés par la Providence à couvrir Notre Amérique de malheurs au nom de la liberté " et ils ont tout de suite imaginé que cette vengeance aurait des retombées sur eux aussi.

DENONCIATION DE LA DOCTRINE BUSH

Le président Bush dans sa simplicité de Shérif texan avait d'emblée donné à la vengeance le caractère d'une croisade de l'Occident contre les

méchants musulmans . Ses conseillers ayant corrigé son discours et supprimé le terme de croisade, il restait sur le registre de la lutte du bien contre le mal se trouvant à l'aise dans ce combat manichéen qui le dispensait des difficultés d'une réflexion plus complexe, qui de plus aurait pu mettre à jour les sous-bassements d'une politique ambiguë envers les Talibans.

Mieux valait rester dans le théâtre du Bien et du Mal, comme dit Eduardo Galeano pour distraire la galerie.

Les commentateurs latino américains ont relevé les diverses menaces contenues dans la doctrine Bush . Frei Betto, le religieux brésilien bien connu pour son engagement aux côtés des dominés, remarquant le goût du président Bush pour les références bibliques lui rappelle que selon la loi du Talion l'agressé devient semblable à l'agresseur. Il écrit : " qu'est ce qui permet aux Etats-Unis de s'identifier au Bien et d'identifier au Mal ceux qui les critiquent " et rappelle que les Latino américains si souvent agressés par les Etats-Unis ne peuvent adhérer à cet auto-éloge . Eduardo Galeano dans un texte intitulé le théâtre du Bien et du Mal indique que le président Bush a aussitôt repris la phrase lourdement menaçante prononcée par Henry Kissinger au lendemain des attentats " sont aussi coupables que les terroristes ceux qui les appuient et ceux qui leur fournissent une inspiration à travers leurs critiques de l'Occident". Eduardo Galeano rappelle qu'Henry Kissinger est précisément l'un des inspireurs du terrorisme en Amérique Latine, comme le prouvent les archives déclassifiées faisant le jugement qu'il portait sur Salvador Allende " nous ne pouvons pas admettre qu'un pays devienne marxiste simplement parce que son peuple est irresponsable " suivi de " il faut se débarrasser de ce fils de p. ", sentence de mort qui fut exécutée.

MENACE CONTRE LA SOUVERAIENTÉ

Les Latino américains contestent donc le titre de représentant du Bien dont les Etats Unis se verraient confirmer l'attribution par les attentats diaboliques du 11 septembre . Mais de façon générale ils refusent de placer le débat sur ce terrain irrationnel ou para-religieux, ils dénoncent dans la doctrine Bush, une violation de la souveraineté des Etats. En effet, la doctrine Bush stipule " qui n'est pas avec les Etats Unis dans leur combat contre le terrorisme, est contre eux, et en subira les conséquences ". Le journaliste Octavio Rodriguez reprend dans La Jornada de Mexico, la déclaration de Colin Powell " ou vous nous aidez



attac

ou vous en subirez les conséquences " et celle de Hillary Clinton " ou vous êtes avec nous ou vous êtes contre nous ", qui évoque le big stick de Theodore Roosevelt grâce auquel il put en 1903 se vanter en disant " I took Panama " . Aujourd'hui la négation du droit à la neutralité est une nouvelle atteinte à la souveraineté. C'est pourquoi le Front zapatiste de Libération Nationale dénonce dans un communiqué du 27 septembre la servilité du gouvernement mexicain obéissant à l'injonction des Etats Unis et exige le respect de la souveraineté nationale en permettant à l'opinion publique de s'exprimer par un vote sur ce blanc seing donné au gouvernement des Etats-Unis. .

MENACE CONTRE LES LIBERTES

Oswaldo Leon, le directeur de l'Agence ALAI écrit le 27 septembre dans un texte intitulé " plus de sécurité, moins de liberté " : " l'administration Bush tire parti de l'indignation générale pour faire passer des dispositions qui portent atteinte aux libertés et aux droits civils consacrés qui ouvrent la voie à l'utilisation du programme CARNIVORE de contrôle des messageries électroniques, et à la légitimation du fonctionnement du réseau d'espionnage des communications " ECHELON " sous l'autorité de la NSA National Security Agency des Etats-Unis" L'Agence Alai fait partie de la Coordinadora de Movimientos sociales qui réunit un grand nombre d'organisations de résistance aux politiques d'ajustement structurel particulièrement actives en Equateur . Elle sait que cette action pourrait être compromise par les restrictions aux libertés qui découlent des nouvelles directives inspirées par le gouvernement des Etats-Unis.

LA GUERRE AU TERRORISME VUE PAR LES LATINO AMÉRICAINS

Les Latino américains, qui ont une grande expérience des opérations militaires menées par les Nord américains (70 interventions en un siècle) ont l'habitude de décoder et d'interpréter les noms donnés à ces opérations, car ces noms malgré leur apparente niaiserie, sont des révélateurs politiques. Ainsi, l'opération lancée en décembre 1989 contre Panama ayant pour but de s'emparer du général Noriega, devenu trop désobéissant, s'appelait JUSTE CAUSE, et les 5000 civils habitants de la ville de Panama tués par les bombes et les mitraillages des avions des Etats-Unis étaient morts sans le savoir pour une Juste Cause.

Aussi, lorsque le président Bush a annoncé le nom donné à la nouvelle guerre " Justice infinie ", les Latino -américains lui ont-ils trouvé un air familier et inquiétant. Cesar Benjamin, auteur de " l'option brésilienne " a publié le 2 octobre une analyse sous le titre " géopolitique de la vengeance " qui retient dans le discours de Bush trois éléments :

a)l'abrogation du droit à la neutralité " qui n'est pas avec nous est avec les terroristes " alors qu'il avait été respecté dans toutes les guerres.

b)La légitimation de l'attaque préventive, pour répondre à des menaces réelles, supposées ou simplement inventées.

c)L'acceptation de l'utilisation de toutes les armes, tous les moyens à la disposition des Etats-Unis et leurs alliés. La légalisation de l'assassinat et de la torture, hors du territoire des Etats-Unis.

Cesar Benjamin estime que la réponse proposée par le gouvernement américain ne s'ajuste pas aux buts apparemment recherchés et suggère que ses objectifs sont d'une autre nature, à la fois économiques et géostratégiques. Il s'agit, selon lui, pour les Etats Unis de se repositionner face à l'Asie qui recèle les inconnues majeures des prochaines décennies. La stratégie consistant pour les Etats unis à entretenir des conflits de basse intensité dans lesquels ses compétiteurs gaspillent localement leurs forces militaires, laissent le champ libre aux Etats-Unis pour préserver la redistribution planétaire de ses forces aéronavales qui lui assure la suprématie militaire mondiale.

Certains observateurs latino-américains voient d'autres finalités à cette guerre – qui a la particularité et l'avantage, de ne pas être une guerre entre Etats et de n'avoir pas de terme . elle promet d'être une guerre permanente contre un adversaire, le terrorisme, susceptible d'être constamment redéfini par le gouvernement des Etats-Unis qui s'arroge le droit de qualifier une organisation de terroriste . La liste qu'il a déjà élaborée comporte en effet un grand nombre d'organisations qui sont totalement étrangères au monde musulman, c'est ainsi que les mouvements guerrilleros colombiens, FARC et ELN ont été inclus dans la liste des organisations terroristes. Ceci place le gouvernement colombien dans une étrange posture vu qu'il a accordé aux FARC une zone démilitarisée et qu'il entretient un dialogue permanent avec les dirigeants guerrilleros, qui sont traitées comme opposition politique armée



attac

et non pas selon l'usage des années soixante obéissant à la doctrine de la Sécurité Nationale, les mouvements politiques armés s'appelaient terroristes communistes.

Les Latino américains s'interrogent sur la polysémie du mot terrorisme à partir de l'expérience qu'ils ont du terrorisme d'Etat pratiquée sous la forme directe par les diverses dictatures soutenues par les Etats-Unis durant ce siècle ou par les divers escadrons de la mort également entraînés par leurs services spéciaux. Le journaliste brésilien Jose Arbex écrit le 8 octobre pour l'agence Alai, : le terrorisme est devenu au 20 ème siècle une modalité de domination politique . L'arsenal de la terreur s'est développé et s'est démocratisé de manière que, aux cotés de la terreur d'Etat a pu se développer la terreur sectaire. Jose Arbex voit dans les effets dévastateurs du néolibéralisme un climat propice à l'adhésion aux sectes . Jose Arbex rappelle aussi que l'attitude du gouvernement nord-américain, son refus d'adhérer aux conventions internationales qui impliquent une solidarité avec l'ensemble des autres nations, lui a valu d'être exclu récemment de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU.

Voici donc que suite aux attentats de New York Washington, les Etats Unis, critiqués pour leur cynisme au point d'être jugés indignes d'appartenir à la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, redeviennent les champions du Droit et plus encore les dépositaires du Bien sur la terre. Luis Fernando Novoa, politologue brésilien écrit dans un texte rapporté par OTRAS PALABRAS " bien aimé ennemi qui permet de contrôler brutalement toutes les zones instables de la planète., ennemi, extraterritorial, invisible, apocalyptique qui instaure la nécessité d'un système de contrôle panoptique.

Le sociologue Emir Sader souligne dès le 17 septembre, que la politique du gouvernement Bush conduisait les Etats Unis à un isolement international alors que les mouvements de résistance au néolibéralisme bénéficiaient d'une large adhésion, et que brusquement les événements du 11 septembre les ont fait passer du statut de bourreau à celui de victime. Mais, souligne Emir Sader, ce n'est pas une action terroriste qui change l'histoire les Etats-Unis restent l'unique super puissance hégémonique ; il n'y a aucune force capable de la mettre véritablement en danger.

La politologue mexicaine Ana Ceceña, dans un texte publié par la revue Amlatina relève que le gouvernement des Etats-Unis a rapidement tiré parti des événements du 11 septembre pour engager un repositionnement territorial et renforcer son hégémonie. " on a l'impression que le lieu de l'offensive militaire était déjà défini avant même l'identification des coupables ". Ana Ceceña indique que ce positionnement militaire en Asie fait pendant à leur repositionnement militaire en Amérique Latine à travers la réactivation du TIAR, traité interaméricain d'assistance réciproque signé à Rio de Janeiro en 1947 d'une part et d'autre part la mise en œuvre du Plan Colombia et du Plan Puebla -Panama, qui avec le futur traité de libre échange des Amériques ALCA, parachève le contrôle politico-économique de l'Amérique Latine par les Etats-Unis. Ana Ceceña écrit " pour imposer ses normes en leur donnant un caractère universel, il n'y a rien de mieux qu'une campagne mondiale contre le terrorisme, puisque en vertu du dogme " celui qui n'est pas avec nous est du côté des terroristes " tout le monde sera contraint de s'aligner sur les Etats Unis.

L'analyse de l'instrumentalisation du terrorisme est approfondie par Carlos Fazio dans La Jornada . La définition du terrorisme " usage calculé de la violence ou la menace de violence pour des buts politiques religieux ou idéologiques, au moyen de l'intimidation, la coercition et la peur " ne permet pas de rendre compte de la fonction du sujet qui la met en œuvre et de sa place dans les rapports de force socio-politiques. Il rappelle l'analyse de Michael Stohl " dans l'exercice du pouvoir d'une grande puissance, la menace de faire usage de la force est définie comme diplomatie coercitive et non pas comme terrorisme ". Comme le rappelle Chomsky, le régime nazi condamnait le terrorisme (et les résistants au nazisme s'appelaient terroristes), mais se donnait le droit de pratiquer la terreur d'Etat . Aujourd'hui également l'emploi du terme terroriste est réservé aux actes de violence individuels ou de groupes marginaux qui s'opposent à l'ordre établi . La violence officielle ou la terreur d'Etat s'abrite derrière le principe selon lequel l'Etat est le détenteur légitime de la force.

Carlos Fazio ajoute " terreur et terrorisme sont les symboles les plus utilisés dans la manipulation de l'opinion publique ". Le terrorisme d'Etat, pratiqué directement en exécution du Plan Condor dans le Cône Sud ou indirectement à travers les escadrons de la mort en Amérique centrale était censés être une



attac

réponse au terrorisme et une légitime défense .
En somme il faisait partie d'une guerre juste.
Comme le montrent Toni Negri et Michael Hart,
le concept de GUERRE JUSTE retrouve une
nouvelle vie car il est nécessaire au maintien
d'un EMPIRE .

Denise Mendez. Octobre 2001.
groupe-americas@attac.org

Après le 11 septembre le « Mouvement » persiste et signe.

Par Pierre Rousset

La vigueur des mobilisations contre la mondialisation libérale ne se dément pas malgré les appels à l'union nationale. Ces mouvements s'inscrivent ainsi dans la durée. Et doivent répondre à de nouvelles exigences.

Un peu plus d'un mois après le 11 septembre, un constat -très encourageant- s'impose: les mouvements contre la mondialisation capitaliste n'ont pas perdu leur dynamisme. Bien au contraire. Nous en avons eu un premier exemple avec les mobilisations de Liège accompagnant le Conseil européen des ministres de l'économie et des finances (voir Rouge du 27 septembre). Pour ne s'en tenir qu'à l'Europe, l'expérience s'est confirmée en Suisse, en Italie, en Allemagne, à nouveau en Belgique... Les manifestations ont été très souvent plus amples que prévues. De nouvelles convergences s'affirment entre résistances aux politiques néolibérales sur le terrain socio-économique et combat pour la paix.

La mobilisation la plus remarquable de ces dernières semaines a rassemblé sur la question de la paix quelque 200.000 personnes en Italie, ce qui reflète la force des traditions militantes nationales en ce domaine mais montre aussi que l'acquis unitaire du Forum social de Gênes (devenu Forum social italien) reste vivace. Fin septembre à Genève, sous le mot d'ordre "Pas de paix mondiale sans justice globale", 500 personnes ont participé à un meeting très engagé et 4000 à une manifestation, avec la présence d'un cortège français venu de la région Rhône-Alpes et de Marseille (voir les articles du Courrier de Genève reproduits dans le bulletin électronique Grain de Sable du 5 octobre). En Allemagne, l'association Attac vient de se constituer lors d'une rencontre qui a réuni à Berlin plus de 2000 congressistes. Enfin à Gand vendredi dernier, à l'occasion du conseil européen, 8 à 10000 manifestants ont répondu le matin à l'appel des syndicats, puis le soir 12 à

15000 à celui des mouvements pour la paix et contre la mondialisation capitaliste.

Aux Etats-Unis, la situation est plus difficile. Le mouvement contre la guerre affiche un profil très radical, dénonçant les responsabilités du gouvernement US dans les crises internationales, alors que les syndicats, très durement touchés -2000 de leurs membres sont morts dans l'attentat du Wall Trade Center!- se battent pour une "justice globale". On peut cependant espérer que ce décalage n'est que temporaire. Dans l'ensemble en effet, les mouvements de résistance à la mondialisation capitaliste continuent à se développer malgré une succession de chocs politiques (répression des manifestations, attentats du 11 septembre, guerre d'Afghanistan). Pour qui en doutait encore, voilà qui montre à quel point l'émergence de ces mouvements n'est pas une "mode" passagère. Ils s'inscrivent dans la durée et participent au renouvellement des luttes sociales d'ensemble.

Ces développements ne vont évidemment pas sans problèmes. Le débat sur les violences, ouvert après Göteborg, n'est pas nécessairement dépassé (notamment au sein de la direction d'Attac suède). Cependant, depuis le 11 septembre, le mouvement a su répondre au double danger de paralysie, d'auto-censure, et de criminalisation en montrant qu'il était toujours capable de mobiliser en nombre, sans "casse" mais sans pour autant modérer ses exigences. Par ailleurs, l'articulation entre le combat contre la guerre et le terrorisme d'un côté, et les combats sociaux de l'autre se réalise de façon très différente suivant les pays et leurs traditions spécifiques; plus que jamais, il faudra savoir allier diversité et unité. L'espace socio-politique occupé par les luttes "antiglobalisations" force tous les autres mouvements (à commencer par les syndicats) à prendre en compte cette réalité nouvelle, ce qui ne va pas sans tensions. Enfin, leur croissance même pose problème aux organisations militant contre la mondialisation capitaliste. Attac-France, par exemple, vit une envolée que personne n'avait prévu au moment de sa constitution, en 1998. Son poids numérique et politique dans le paysage français s'est démultiplié en 3 ans. L'association doit en permanence digérer son propre développement, ce qui ne va de soi.

Toutes ces difficultés sont avant tout des problèmes de croissance, inscrits dans une dynamique positive. Les "antiglobalisations" doivent simultanément faire face à une offensive



attac

politique conduite par les gouvernements sociaux-démocrates. L'Union européenne joue de la carotte de la cooptation et du bâton de la criminalisation. Le thème de la mondialisation sera l'objet de toutes les démagogies électorales. Mais il y a plus. L'UE cherche à affirmer un espace diplomatique face aux Etats-Unis, comme on l'a vu lors des conférences de Bonn sur le climat et de Durban sur le racisme. Dans cette perspective, elle tentera d'instrumentaliser nos mobilisations en habillant de quelques habits nouveaux son projet néolibéral. Tout en digérant sa propre croissance, le mouvement "antiglobalisation" va ainsi devoir préserver son indépendance politique et organisationnelle, clef de ses succès futurs.

Pierre Rousset

Les Etats-Unis et l'après 11 septembre

Par Jérémie Brécher

Dans les mois avant le 11 septembre 2001, l'Administration Bush a détruit l'un après l'autre tous les efforts en vue de trouver une réponse aux problèmes internationaux qui se posaient au Monde.

Elle s'est défilée lors du Protocole de Kyoto sur le réchauffement de la planète, a sabordé les efforts en vue de contrôler les armements biologiques, refusé de soutenir le tribunal sur les crimes de guerre, cessé tout effort en vue de limiter la prolifération nucléaire et a annoncé son retrait du traité contre les missiles balistiques.

Au contraire, un mouvement en plein essor en faveur d'une justice globale réclamait des réponses adéquates aux problèmes, allant des OGM aux médicaments contre le SIDA pour les pays pauvres, et à la mise en garde globale contre la destruction des modes de vie indigènes par les sociétés transnationales.

Alors que son expression la plus visible en a été les manifestations globales massives telles que celles de Québec et de Gènes, sa force réelle venait des liens établis entre les gens, au niveau de la base dans le monde entier. - la "Globalisation Par le Bas".

Ce Mouvement était en train de se mobiliser en vue de manifestations de masse lors de la réunion de la BM et du FMI prévue à Washington à la fin de septembre.

Les attaques terroristes du 11 septembre ont posé à ce mouvement des questions imprévues. A la différence de la guerre du Viet-Nam, du Golfe, des bombardements de la Serbie, il s'agissait cette fois-ci d'une attaque contre les Etats-Unis et d'une menace directe à leur égard, pas seulement de menaces verbales contre leur gouvernement. Traiter le meurtre en masse et les crimes de guerre commis sur le sol américain comme quelque chose d'équivalent à la résistance passée contre l'impérialisme américain, aurait été ridicule et au moins pour ce mouvement aux Etats-Unis suicidaire.

Presque dès le premier jour, les activistes commencèrent à improviser une réponse appropriée. Ils définirent ces attaques comme des actes criminels et non des actes de guerre et définirent la réponse qu'il convenait d'y apporter comme étant la mobilisation de la loi internationale et non pas la violence militaire unilatérale. Ils s'opposèrent aux attaques qui frapperaient des gens qui étaient étrangers au crime commis et mirent l'accent sur la protection de ceux qui étaient presque immédiatement devenus la cible du racisme et de la violence sans limiter cela aux Arabes et aux musulmans.

En deux semaines un mouvement pacifique réclamant "Justice" et non "Vengeance" a vu le jour aux Etats-Unis. Sa base était constituée par des étudiants, des communautés religieuses, des pacifistes, et de nombreux membres du Mouvement Pour une Justice Globale. Des Mouvements similaires sont apparus dans le monde pour s'opposer à l'engrenage de la violence (pour plus d'informations visiter : www.indymedia.org ou www.zmag.org et tous les autres sites qui leur sont reliés.)

Les organisateurs annulèrent les manifestations prévues à Washington pour fin septembre tout en continuant les activités d'information et d'éducation connexes et en lançant une vaste discussion sur la façon de gérer la situation postérieure au 11 septembre.

Devant l'amalgame Vengeance = Patriotisme, on pouvait craindre que la fragile unité de la large coalition qui avait défié la globalisation aux Etats-Unis devienne un champ de bataille entre "Peacenicks" et "Warnicks". Malgré quelques divergences dans les réponses cela ne s'est pas produit.

D'une part, même ceux qui étaient les plus critiques à l'égard de l'impérialisme des Etats-Unis ont exprimé leurs condoléances, condamné



attac

les attaques terroristes et donné leur soutien à la coopération internationale en vue de livrer les auteurs et les inspirateurs de ces attentats à la justice.

D'autre part, même les syndicats les plus endurcis ont largement rejeté l'option "bombardez les jusqu'à ce qu'ils se retrouvent à l'âge de pierre" : le Syndicat des travailleurs de l'acier par exemple, dans sa déclaration du 12 septembre, réclame justice pour les victimes, leurs familles et l'humanité en général et exige que tous les moyens soient utilisés pour trouver et punir les individus et organisations responsables, mais avertit que le plus grand soin doit être pris de ne pas répéter les récentes tragédies en frappant des hommes et des femmes et des enfants innocents, qui, pour des raisons uniquement géographiques, se trouvent exposés.

Le gouvernement Bush semble maintenant reculer devant la menace d'une apocalypse type "Guerre du Golfe"...

Il est difficile de savoir dans quelle mesure cela est dû au peu de probabilité de succès, aux risques éventuels, à la crainte de l'impact que pourrait avoir la guerre sur une économie globale déjà en déclin, et à la totale irrationalité d'une telle entreprise.

Même sans représailles massives, des millions d'Afghans déjà écrasés par la guerre et une pauvreté désespérée, ont fui leurs foyers et ont été privés de l'aide alimentaire du fait de la menace des attaques US.

Par ailleurs le monde doit faire face à une "Guerre au Terrorisme" qui a une forte odeur de "Guerre à la Drogue" avec les Etats-Unis qui prétendent avoir le droit d'user de leur puissance militaire contre quiconque rejette les demandes qu'ils pourraient leur faire.

Alors que personne dans le gouvernement Bush n'a osé prononcer le mot "Nouvel Ordre mondial", tout au moins en public, il est difficile de ne pas déceler des échos du passé...

Ainsi que je le disais déjà il y a 10 ans, le "Nouvel Ordre Mondial" de G. Bush senior avait pour objectif de créer une espèce de consortium de régimes politiques puissants, de sociétés (transnationales) et de puissances militaires qui coopéreraient pour préserver leur libre accès aux ressources du monde, aux produits de l'activité humaine passée et aux fruits de son labeur futur.

Les conséquences prévisibles en ont été la répression des opposants et une concentration accrue de la richesse à l'échelle mondiale.

Le gouvernement Bush est déjà en train d'agir afin de faire de la nouvelle coalition internationale, pas seulement une coalition de protection contre le terrorisme mais aussi de protection contre toute critique concernant la "Globalisation économique débridée".

Suite aux attaques du 11 septembre, le représentant du commerce US a rappelé que "tout au long de la guerre froide, le Congrès donnait aux Présidents l'autorité nécessaire pour négocier l'ouverture de marchés, promouvoir l'entreprise privée et la liberté dans le monde rendant ainsi nos alliances plus effectives et renforçant notre nation".

Il appela de ses voeux de nouvelles négociations globales concernant le commerce, ainsi que la création d'une "Autorité de Promotion du Commerce" (un nouveau terme RP pour le "Fast Track"). "La Direction US en matière de commerce peut bâtir une coalition de pays qui chérissent la liberté sous tous ses aspects". Les peuples et les gouvernements du monde doivent poser la question de savoir s'ils sont engagés dans la lutte contre le terrorisme, dans la promotion de la politique commerciale des Etats-Unis, ou dans la promotion d'un "Nouvel Ordre Mondial".

Par ailleurs, Zoellick liait de façon abusive et stupide les attaques terroristes contre les Etats-Unis et l'opposition à la politique commerciale US. "Le 11 Septembre, les Etats-Unis, sa société ouverte et ses idées ont subi les attaques de la malveillance qui cherche à nous plonger dans la panique, à nous faire reculer et à nous amener à renoncer à notre prééminence globale... Notre Président et son administration lutteront pour l'ouverture des marchés. Nous ne nous laisserons pas intimider par ceux qui sont descendu dans la rue pour accuser le commerce - et les Etats-Unis - de tous les malheurs du monde" et voici la "culpabilité-par-amalgame" sans aucun lien réel.

Le mouvement en faveur d'une Justice Globale ne blâme ni le commerce ni les citoyens US pour les malheurs du monde. Ce Mouvement est basé plutôt sur la prise de conscience du fait qu'aucune communauté ou aucun pays ne peut résoudre ses problèmes économiques en cherchant à écraser les autres. Que le résultat d'une telle compétition est au contraire une course à l'abîme dans laquelle tous seront



attac

perdants. Il prétend au contraire que les peuples du monde et l'environnement souffriront si un mouvement global n'impose pas des règles aux pays et aux sociétés afin de bloquer les effets de cette compétition. Il appelle à une coopération mondiale en vue de protéger les droits de l'homme et du travail, l'environnement et la qualité de la vie des humains.

La même prise de conscience doit s'appliquer au conflit global. Les attentats du 11 septembre montrent que le temps est fini dans lequel les Etats-nations — même la plus grande superpuissance militaire du monde —, étaient capables de protéger leurs citoyens. La sécurité nationale n'existe plus. La sécurité doit être globale.

Les intérêts des humains pris dans le sens le plus large requièrent la limitation de la violence par quiconque dans le monde, qu'ils planifient leurs attaques dans les cavernes de la jungle ou dans les "salles de guerre" des états-majors des pays "avancés".

La construction frénétique d'une "coalition-de-fraiche-date-unilatéraliste" par le Président Bush est un hommage involontaire à notre point de vue : elle reflète la reconnaissance de ce que même les Etats-Unis ne peuvent à eux tout seuls répondre aux menaces qu'ils ont à affronter.

Le futur demeure incertain. De nouvelles attaques soit par les terroristes, soit par les Etats-Unis sont toujours possibles. Mais il ne nous faut pas croire que les auteurs de violence

monopoliseront pour toujours l'attention du public. L'attentat d'Oklahoma City a retenu l'attention nationale pour quelques semaines, puis a été oublié au profit d'une autre histoire plus récente. La popularité de Bush senior d'après les sondages était aussi haute après la "victoire" au Koweït que celle de son héritier aujourd'hui. Cela ne l'a pas empêché un an après, au milieu d'une récession, de perdre son mandat aux élections. Les manifestations de Seattle qui démarrèrent la volonté de globalisation "par en bas", arrivèrent juste après la "victoire" des bombes sur la Serbie.

Que les Bin Laden et autres Bush aient d'autres idées (à ce sujet, ndtr) ou non, le conflit fondamental aujourd'hui demeure : Globalisation "par le haut" contre Globalisation "par le bas".

Si le gouvernement Bush désire sincèrement faire passer en justice les auteurs du 11 septembre sans se salir les mains de nouveaux crimes en cours de route, il jouira de l'appui du monde entier. S'il utilise la "Guerre contre le Terrorisme" pour couvrir l'hégémonie sur le monde d'un nouveau consortium de régimes politiques, du complexe militaire, et des intérêts économiques de groupes privés, le sol se dérobera sous leurs pieds.

Jéremie Brécher est l'auteur de "Globalisation from below and strike !" et a produit la cassette "global village or global pillage ?" www.villageorpillage.org
Traduction : Stan Gir, traducteur bénévole cooriditrad@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur <http://attac.org/rdv> pour en obtenir les détails. Vous choisirez alors le pays dans lequel se tient la réunion.

Mardi 30: DEUTSCHLAND: BAD HERRENALB / ESPANA: MADRID / FRANCE: LAVAL / SUISSE: LAUSANNE / SVERIGE: OREBRO

Mercredi 31: DEUTSCHLAND: BAD HERRENALB / FRANCE: PARIS 11 – ATTAC SORBONNE – CLERMONT FERRAND

Jeudi 01: DEUTSCHLAND: BAD HERRENALB / FRANCE: ROUEN / SUISSE: BERNE

Vendredi 02: ESPANA: VIGO / FRANCE: METZ – ROUEN - CAHORS